

G/R

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

SHANGUGU



9693

Ruhengeri, le 17 Janvier 1955

N° 187 /R.A. 1955

OBJET:--

R.A. Parquet.-

A Monsieur le Substitut du Procureur du Roi
à

K I G A L I

Monsieur le Substitut,

Me référant à votre lettre 105/D6/Sec
du 10 janvier 1955, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-des-
sous les renseignements demandés:

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE, a.i.
M. POCHET, A.T.A. Ppl.-

Annexe 2.-

Nombre de condamnations à charge
Indigènes (Trib. de police)

Tableau de Crimanalité.

1° homicides et lésions corporelles volont.	
art. 44-45-48-49-50-95.	-
2° homicide et lésions corp/ invol. art 52 à 56	I
3° coups et blessures volont.	
art. 40-47-51	II
4° Attentats à liberté art. 67-68-69-70	-
5° Imputations dommageables et injures art 74 à 78	-
6° Vols et extorsions art 79 à 84.	12
7° Abus de confiance et escroquerie art 95 à 100	8
8° Recels et cels frauduleux art 101 à 102.	-
9° Incendies volontaires art 103 à 107.	-
10° Faux et usages faux art 124 -125-126.	I
11° Rebellion et outrages art 133 à 138	4
12° Détournements-concussions corruption art 145 à 150.	-

Parquet du Ruanda à Kigali

n° IO5/D6/Sec

objet : rapport annuel 1954

Kigali le 10-1-1955

RA Parquet

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe à la présente copie du modèle " Annexe 2 - Tableau de Criminalité - Rapport Annuel 1954 " que je vous saurais gré de bien vouloir remplir de toute urgence et de retourner (sans faute) par retour du courrier.

Le Substitut du Procureur du Roi
R. LAMY

Annexe 2

Tableau de Criminalité

Nombre de condamnations à charge

Indigènes (Trib. de Police)

1° homicides et lésions corporelles volont. art. 44-45-48-49-50-95	✓	—
2° homicide et lésions corp/ invol. art 52 et à 56	✓	1
3° coups et blessures volont. art. 4 - 7-51	✓	14
4° Attentats à liberté art. 67-68-69-70	✓	—
5° Imputations dommageables et injures art 74 à 78	✓	—
6° Voies et extorsions art. 79 à 84	✓	12
7° Abus de confiance et escroquerie art 95 à 100	✓	8
8° Recels et cels frauduleux art 101 à 102	✓	—
9° incendies volontaires art/ 103 à 107	✓	—
10° Faux et usage faux art/ 124-125-126	✓	1
11° Rebellion et outrages 131-132	✓	4